

Références à rappeler

N° Identifiant :

, le 02 Février 2010

RELEVÉ DE SITUATION DU 02/02/2010

PERIODE DU 01/01/2010 AU 31/01/2010 (31 JOURS)										
Janvier 2010	Allocations déjà versées					Allocations dues				
	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Compl.	Cotis. Sociales	Montant Net	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Compl.	Cotis. Sociales	Montant Net
Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi										
Allocations dues (1)										

PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR LE PAIEMENT DES ALLOCATIONS

Libellé	Référence	Bénéficiaire	Montant
Récupération trop perçu sur allocations			

DECOMPTE GENERAL

Allocations	(2) Aides du PARE	(3) Autres paiements	(4) Prélèvements	(5) Montant réglé (1+2+3-4)	(6) Sommes trop perçues
(1)					

REGLEMENT DU 04/02/2010

Règlement de	Euro par Virement bancaire au nom de			
AGENCE	CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° COMPTE	CLE RIB

Adresse de correspondance :
POLE EMPLOI BRETAGNE

www.pole-emploi.fr - Tél. : **3949** (Coût normal d'un mobile, gratuit ou 0,11 euro/appel depuis fixe/box)

OUVERT LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 08H30 A 12H15 ET DE 13H15 A 16H15 JEUDI DE 8H30 A 12H30, VENDREDI DE 08H30 A 12H15 ET DE

13H15 A 15H15

Références à rappeler

N° Identifiant :

INFORMATIONS SUR VOS DROITS AU 31/01/2010

Indemnisation à l' Allocation d'Aide

Allocation brute d'un montant journalier de XXXXX Euro tenant compte d'un Salaire Journalier de Référence de XXXX Euro.

INFORMATIONS GENERALES

VOTRE ATTESTATION FISCALE VOUS SERA ENVOYEE LE 22 MARS 2010

AU PLUS TARD. VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A EFFECTUER.

Nous vous rappelons que vous devez signaler au plus tôt toute modification qui pourrait intervenir dans votre situation : arrêt maladie ou maternité, reprise de travail, entrée en formation, changement d'adresse, sur www.pole-emploi.fr.